



European Review of Service Economics and Management / Revue européenne d'économie et management des services

Instructions aux auteurs

1. Taille, format et structure du texte

1.1 Taille

Les propositions d'articles ne devront pas excéder (notes et espaces compris) :

- 70 000 signes pour les articles scientifiques
- 30 000 signes pour les contributions à la rubrique « Débats et points de vue »
- 15 000 signes pour les comptes-rendus d'ouvrages
- 7 000 signes pour les comptes-rendus de thèse

Les tableaux et figures comptent pour 2000 signes.

1.2 Format

Le texte doit être écrit sans aucune mise en forme automatique.

Il doit respecter le format suivant :

- Caractère Times New Roman corps 12 pour le texte, corps 10 pour les citations, corps 9 pour les notes de bas de page
- Interligne simple
- Marges latérales de 3 cm dans une page A4
- Justification sans coupure de mots en fin de ligne
- Retrait de 0,8 cm pour les alinéas
- Saut de ligne avant et après les énumérations et les citations sorties du texte
- Retrait de 1 cm pour les énumérations et les citations sorties du texte
- Pas de lien hypertexte
- Guillemets anglais "... " (sans espace insécable)
- Guillemets français « ... » (ne pas oublier l'espace insécable après le guillemet ouvrant et le guillemet fermant)

1.3 Structure

La page de titre

La page de titre doit comporter :

- Le titre de l'article
- Le nom de l'auteur (ou des auteurs) accompagné du nom de son (leurs) institution(s)
- Le résumé de l'article (500 caractères au maximum, espaces compris)
- Entre 5 et 10 mots clés
- Le nom d'un auteur correspondant, dans le cas d'un article rédigé par plusieurs auteurs
- Les adresses professionnelles, numéros de téléphone et e-mails des auteurs

Numérotation des sections

Les titres des sections et sous-sections doivent être numérotés en chiffre arabe :

- Titre de premier niveau en gras (**1.**, **2.**, **3.**, etc.)
- Titre de deuxième niveau en gras et italique (***1.1.***, ***1.2.***, ***1.3.***... etc.)
- Titre de troisième niveau en italique (*1.1.1.*, *1.1.2.*, *1.1.3.*... etc.)
- L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées

Les notes

Les notes doivent figurer en bas de page en corps 9.

Renvoi aux notes par 1, 2, etc., en exposant.

2. Tableaux, figures et autres illustrations

Les tableaux et figures doivent être à la fois :

- insérés dans le corps de l'article ou dans les annexes s'il y a lieu
- et fournis *séparément* sous la forme d'un document *original* de bonne qualité technique (sous fichier Word modifiable). N'utiliser en aucun cas une image copiée/collée.

Tous les tableaux et toutes les figures doivent être numérotés dans leur ordre d'apparition dans le texte (ex. Figure 1, Figure 2, Tableau 1, Tableau 2).

Le titre des tableaux figure au-dessus du tableau ; celui des graphiques et autres illustrations figure au-dessous.

Il est recommandé de limiter le nombre et la taille des tableaux et figures et autres illustrations. Les tableaux volumineux doivent figurer en annexe pour une meilleure lisibilité du texte.

3. Références bibliographiques

Tous les auteurs cités dans le texte *et eux seuls* doivent figurer en bibliographie.

Les références bibliographiques doivent suivre les modèles suivants.

3.1 Référence dans le corps du texte

(Dupont, 2000 ; Durand, 2000 ; Dupont et Durand, 2000 ; Dupont *et al.*, 2000)

Nom de l'auteur *en minuscule*, année, le tout entre parenthèses.

Lorsqu'il y a plusieurs références, il convient de les séparer par un point virgule.

Quand une référence comprend trois auteurs ou plus, le nom du premier auteur doit être suivi de *et al.* (en italique).

3.2 Références en fin d'article

Elles sont classées par ordre alphabétique d'auteurs, et, pour chaque auteur, chronologiquement en ajoutant les lettres a, b, c, etc. à l'année lorsque les références sont publiées la même année.

1. Pour les revues

DUPONT J. (2000), « Economie et gestion des services », *Revue internationale*, vol. 3, n° 5, p. 34-47.

Nom de l'auteur en *petites* majuscules, initiale(s) du prénom, année entre